

Carrefour n°2 – L'entreprise créatrice de situations de travail formatrices

Le développement des « sites qualifiants » en France : une évolution des pratiques d'accueil de stagiaires dans les entreprises du secteur social (analyse et témoignages)

Contribution réalisée à partir d'une étude Céreq - ORM (région Provence Alpes Côte d'Azur)

Résumé :

Le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) et l'Observatoire régional des métiers (ORM), basés à Marseille, sont partenaires d'un projet d'intervention recherche qui concerne l'alternance dans les formations diplômantes du secteur social. Le secteur social est en effet depuis longtemps pionnier en matière d'alternance formative... Mais la grande nouveauté est l'introduction récente d'un nouveau concept, celui de « site qualifiant ». Promu par le gouvernement français (dans la circulaire du 6 mars 2008, N°DGAS/PSTS/4A/2008/86), ce concept révolutionne le champ de l'alternance : les entreprises dites « sites qualifiants » qui accueillent des stagiaires préparant un diplôme social sont désormais entièrement partie prenantes du processus de certification : elles s'engagent à transférer des compétences spécifiques à l'étudiant, en respectant le « référentiel de compétences » du diplôme. Cette démarche peut profiter bien sûr à l'ensemble des acteurs des formations sociales mais elle bouleverse les habitudes, à la fois des organismes de formation et des entreprises... L'action conduite par l'ORM et le Céreq en fin 2010/ début 2011, et réalisée dans le cadre d'un appel à projet du Ministère des affaires sociales en région PACA (Direction régionale de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale), a eu pour objectifs d'interroger des entreprises accueillant des étudiants préparant un diplôme du secteur social (jeunes ou adultes) sur leurs pratiques d'accompagnement de stagiaires, ainsi que sur leur perception de la nouvelle démarche de « site qualifiant ». Cette étude est un des projets du « Pôle Ressources Régional PACA », dispositif interinstitutionnel destiné à associer tous les centres de formation du secteur social en région PACA dans une dynamique de recherche et de valorisation de la qualité de la formation dans le secteur social. Le Pôle Ressources Régional témoigne d'un engagement actuel très fort des acteurs publics et privés dans les régions françaises au service de l'alternance, dans le sillage de la proposition de Loi pour le développement de l'alternance et de la sécurisation des parcours professionnels adoptée le 21 juin 2011 par l'Assemblée nationale.

1 – La notion de Site qualifiant : un changement de modèle d'alternance, en France

Les formations aux métiers du social (voir encadré ci-après), en France, sont basées depuis longtemps sur le principe de l'alternance, les séquences de formation sur le terrain (stages en entreprise, enquêtes et missions, etc.) représentant traditionnellement environ un mi-temps de la durée complète du cycle. Cela peut sembler normal si l'on considère l'importance de l'acquisition de savoir-être dans ces métiers d'accompagnement et la nécessité accrue pour les professionnels du social de situer leurs actions en phase avec les besoins de l'environnement institutionnel (familles, territoire, partenaires).

Le système des qualifications du secteur social en France

On dénombre 14 diplômes d'Etat composant le paysage des certifications du secteur social (éducateur spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, etc.). Depuis quelques années, l'ensemble des diplômes du secteur social a été réformé. Une des caractéristiques de ce vaste mouvement de réformes a été l'institution, pour chaque formation, d'un « référentiels de compétences ».

Il est important de noter que 2 institutions publiques sont en charge du développement des formations sociales : l'Etat est compétent pour la définition des orientations des formations sociales, ainsi que pour la création, l'organisation et la délivrance des diplômes de travail social. Mais en 2004 a été confié aux Régions le financement des formations initiales du travail social ainsi que l'élaboration d'un Schéma régional (qui concerne notamment la répartition de la carte des formations sur le territoire régional).

Mais, jusqu'à récemment, l'alternance était plutôt entendue comme une logique de formation incluant une expérience de travail (par exemple pour faire des allers et retours entre théorie et pratiques). Or, une circulaire de 2008 « *relative aux actions de qualification en travail social financée au titre des priorités définies par les orientations ministérielles* » (citée plus haut) préconise maintenant le développement de « sites qualifiants » dans les formations du secteur social.

Cette démarche vise à intégrer plus étroitement les entreprises accueillant des stagiaires de formation diplômante dans le processus d'accès à la qualification. L'entreprise agréée « site qualifiant » s'engage à favoriser l'apprentissage du stagiaire dans un ou plusieurs domaines de compétences inscrits au « référentiel de compétences » du diplôme qu'il prépare. L'accompagnement du stagiaire repose sur deux fonctions que le site qualifiant doit développer : un « référent professionnel » et un « formateur de site qualifiant ». Plus largement, la notion de site qualifiant fait référence au fait que c'est l'ensemble de l'organisation qui doit être apprenante (le stagiaire doit bénéficier des compétences de toute la structure, et pas seulement de son tuteur).

La mise en place de la démarche « site qualifiant » est récente, pas encore systématique et stabilisée. Huit des quatorze diplômes d'Etat du secteur social y font référence, et souvent en des termes différents. Il n'empêche que ce concept correspond à un changement de perspective pédagogique. Le développement de « sites qualifiants » confirme une tendance actuellement à l'œuvre dans l'ingénierie de l'accès à la qualification en France : le fait de construire les certifications à partir de référentiels au moins autant basés sur l'emploi, les activités, les compétences que, plus traditionnellement, sur l'acquisition de connaissances.

2 – Une étude conduite par le Céreq et l'ORM met en évidence l'intérêt des entreprises à trouver des formules adaptées pour développer leurs compétences d'accompagnement

L'intervention-recherche Céreq/ORM a consisté à animer un groupe de travail, sur 3 séances successives, rassemblant des responsables d'établissements sociaux accueillant des stagiaires. La démarche s'est déroulée entre septembre 2010 et janvier 2011 et s'intéressait spécifiquement à l'accompagnement de stagiaires effectuant une formation de cadre du secteur social. L'étude se centrait sur 2 diplômes (le Caferuis¹ qui forme des

¹ Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

« cadres intermédiaires » du social, et le Deis² qui forme des « cadres experts »). Les participants étaient interrogés sur leur expérience et leur politique d'accueil de stagiaires (1^{ère} séance), les compétences à transmettre aux futurs cadres et sur le rôle du tuteur (2^{ème} séance), enfin les étapes ainsi que les outils d'accompagnement (3^{ème} séance).

Premier résultat de l'étude, les entreprises sont encore peu familières à la notion de site qualifiant. Elles ont besoin d'être accompagnées à mieux appréhender ses composantes, la procédure de conventionnement qui la caractérise, et surtout les bénéfices que l'établissement peut en retirer (optimisation de l'organisation interne, logiques de professionnalisation des salariés, etc.). Aussi, un souci pour l'entreprise est de professionnaliser ses référents de « site qualifiant » en restant dans un cadre budget/temps réaliste. Ainsi, même si les encadrants de stagiaires sont susceptibles d'être intéressés par une formule d'échanges et de mutualisation de pratiques, le recours à un système de professionnalisation à distance (de type « espace collaboratif ») mérite d'être étudié, compte tenu de la difficulté à les mobiliser en dehors de leur espace de travail.

Deuxième résultat, les entreprises d'accueil structurent la carte des compétences à développer chez les stagiaires différemment du référentiel. Par exemple, s'agissant des formations de cadres du secteur social, ils accordent de l'importance à accompagner le futur cadre dans la recherche de sa posture, cette compétence n'apparaissant pas en tant que tel dans le référentiel des formations Caferuis et Deis. Dans la perspective de développer l'ingénierie des sites qualifiants, la démarche consistant à confronter les référentiels de compétences de diplômés avec les représentations des entreprises sur les compétences à transmettre mérite d'être approfondie. Les services déconcentrés du ministère des affaires sociales en région PACA (Drjscs) envisagent d'étendre cette réflexion à d'autres formations que celles de cadre intermédiaire/cadre expert du social.

3 – En région PACA, des projets interinstitutionnels pour développer la qualité de l'alternance

La circulaire ministérielle de 2008 prônant le développement de « sites qualifiants » recommandait également la mise en place de *pôles ressources régionaux* en recherche et intervention sociale, dans un contexte d' « *évolution des concepts de la formation vers la recherche d'une alternance pédagogique plus affirmée* ». L'enjeu de la création de ce dispositif interinstitutionnel est de pouvoir partager les ressources (travaux de recherche, études, pratiques de terrain, etc.) permettant de consolider l'appareil des formations sociales dans les régions, en particulier de valoriser l'alternance.

Un Pôle ressource régional est actuellement en développement en région PACA³. Sa vocation est d'associer un large réseau d'acteurs du champ de l'intervention sociale et de la formation en action sociale (centres de formation, laboratoires universitaires et chercheurs, sites qualifiants, etc.). Ce dispositif est porté par 2 organismes de formation du secteur social, l'IRTS Paca-Corse (Institut régional du travail social) et le Collège coopératif Provence Alpes Méditerranée, commanditaires de l'étude confiée au Céreq et à l'ORM. Plusieurs actions prévues au programme d'action du Pôle ressource régional concernent le développement de l'alternance, notamment la conception d'une base de données des sites qualifiants des centres de formation en travail social et la réalisation d'une enquête auprès des sites qualifiants pour identifier quelles sont, d'après les entreprises concernées, les priorités à donner à la recherche en intervention sociale.

² Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale

³ Site du pôle : <http://www.poleressourcespaca.com> (pôle subventionné par la DRJSCS).

Références

Le Céreq est un établissement public qui dépend du ministère de l'Education nationale et du ministère du Travail. C'est un expert majeur dans le domaine de la relation formation-emploi depuis quarante ans. Il assure trois missions : mener des études et des recherches sur les qualifications ; évaluer les actions, dispositifs et politiques publiques de formation ; formuler des avis et propositions à partir de ses études et recherches pour les choix en matière de politique de formation et d'enseignement. Plusieurs chercheurs du Céreq et de ses centres associés ont publié des travaux sur l'alternance, notamment sur le Contrat d'apprentissage et le Contrat de professionnalisation. L'analyse des activités de travail est aussi un des domaines d'expertise du Céreq.

L'ORM est l'OREF (Observatoire régional emploi formation) de la région PACA, un OREF existant dans chaque région française. Ce type de structure, subventionné par les pouvoirs publics (l'ORM est financé par le Conseil régional et les services régionaux du Ministère du travail) a pour mission d'aider à la décision les acteurs en charge de la politique Emploi Formation régionale, notamment par la collecte et le traitement de données statistiques ainsi que par la réalisation d'études. L'ORM a effectué plusieurs travaux sur l'alternance (étude Apprentissage et Handicap, panorama chiffré de l'apprentissage dans les Centres de formation d'apprentis des Chambres de commerce et d'industrie de la région PACA, etc.) et sur le secteur social (Mission d'observation régionale des métiers et des formations du sanitaire et social pour le compte du Conseil régional PACA).

Eléments bibliographiques

Lorent, P. (ORM), Mahlaoui, S. (Céreq), 2011, *L'accueil et l'accompagnement de stagiaires en entreprise : le cas des futurs cadres intermédiaires/experts de l'intervention/action sociale*, Céreq, coll. NEF (à paraître).

Lorent, P., 2010, *Enquête Apprentissage et Handicap : quelles conditions d'intégration en milieu ordinaire*, ORM, coll. Etudes, n°15, décembre

Arrighi, J.J., Mora, V., 2010, *Apprentissage contre professionnalisation : un faux débat*, Céreq, coll. BREF, n°276, juillet-août

Bailly, F., Léné A., Toutin, M-H., 2009, *La pensée formatrice de l'expérience : entretiens auprès d'employeurs du secteur des services*, Céreq, coll. Formation emploi, n°106, avril-juin, pp. 41-58

Fourdrignier, M., 2009, *Les sites qualifiants : un nouvel outil de la professionnalisation des travailleurs sociaux – 3^{ème} congrès international de l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (AIFRIS)*, Hammamet, 21-24 avril 2009.

Contacts

Pierre LORENT, chargé d'études à l'ORM – p.lorent@orm-paca.org – 00 33 4 96 11 56 56

Samira MAHLAOUI, chargée d'études au Céreq - mahlaoui@cereq.fr – 00 33 4 91 13 28 28